

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et l'Office National des Aéroports (ONDA) signent un Mémorandum d'Entente visant à soutenir le développement des activités aéroportuaires et extra-aéroportuaires de l'ONDA

M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et Mme Habiba LAKLALECH, Directrice Générale de l'Office National des Aéroports (ONDA) ont signé aujourd'hui au siège de la CDG, un mémorandum d'entente visant à explorer et concrétiser des schémas de partenariat permettant à la CDG d'accompagner l'ONDA dans la réalisation de son programme d'investissement et la monétisation de certains de ses actifs.

Ce partenariat stratégique a pour objectif l'accompagnement de l'ONDA par la CDG, ou l'une de ses Branches ou filiales, dans divers domaines d'expertise dont le conseil financier et l'accompagnement en mobilisation de financement et gestion des risques associés, la valorisation du foncier de l'ONDA, l'accompagnement au développement de l'infrastructure aéroportuaire, le Conseil en ingénierie et services de bureau d'études techniques ou encore le Facility & Property Management.

Ce partenariat intervient pour soutenir le déploiement des grands projets aéroportuaires du Royaume et accompagner l'ONDA dans son programme de valorisation de son patrimoine foncier par le développement de l'activité industrielle et des zones d'activités économiques autour des périmètres aéroportuaires.

La signature de cette convention traduit la volonté commune de l'ONDA et de la CDG de mutualiser leurs efforts et les moyens dont ils disposent pour réaliser des projets d'intérêts communs à forte valeur ajoutée pour les citoyens, contribuant ainsi à la réussite des projets structurants menés par notre pays.

A propos de la CDG

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) est une institution financière publique exerçant un double mandat :

- Collecter et sécuriser l'épargne réglementée, notamment les dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Épargne Nationale, des professions juridiques et des consignations ;
- Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements rentables et générateurs de croissance socioéconomique.

Ainsi, depuis sa création en 1959 au lendemain de l'Indépendance, la CDG est en première ligne du combat pour construire un présent productif et un avenir prospère pour le Maroc et les Marocains. Elle constitue pour les Pouvoirs Publics un organisme de sécurisation de l'épargne nationale via une gestion rigoureuse des dépôts. La « Amana » qui lui est confiée lui impose ainsi un double devoir de responsabilité et de performance au service de l'intérêt général.

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants. Son organisation s'articule autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'épargne et Prévoyance / Développement Territorial / Tourisme / Investissement / Banque et finance

A propos de l'ONDA

L'Office National Des Aéroports est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il est en charge de l'exploitation et du développement des infrastructures aéroportuaires, ainsi que de la gestion de la navigation aérienne au Maroc. Il gère un réseau composé de **25 aéroports, dont 19 internationaux**, avec une capacité d'accueil de 40 millions de passagers par an.

En 2019, les aéroports du Maroc ont accueilli plus de **25 millions de passagers**. Quant aux cinq premiers mois de l'année 2023, les aéroports du Royaume ont enregistré une croissance de 5,3% par rapport à la même période de 2019 et ce, en accueillant plus de **10 millions de passagers**.